

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
22 juillet 2020**

PUBLIE LE : **30 JUL. 2020**

Délibération n°220720-2 : Composition du Bureau et élection de ses membres : Vice-présidents et secrétaire

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le seize juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre FACON, doyen de l'assemblée, puis de **Monsieur Lydéric WATINE**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 22 JUILLET 2020

PRESENTS

LOUVECIENNES

Bernard FACON, DELEGUE TITULAIRE
Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Max BRUNNER, DELEGUE TITULAIRE
Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

MARLY-LE-ROI

Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général Adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Catherine SCAGNI, Directrice des équipements extérieurs mutualisés
Madame Anne-Sophie MOREAU, Chargée des publics et de la communication du Musée du Domaine royal de Marly
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées des syndicats intercommunaux

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	7
<u>Pouvoir</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	7 pour le compte administratif 8 pour les autres délibérations

SI MUSEE / CS – 220720-2

OBJET : COMPOSITION DU BUREAU ET ELECTION DE SES MEMBRES : VICE-PRESIDENTS ET SECRETAIRE

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal et notamment l'article 7 qui prévoit que le Bureau Syndical est composé, outre du Président, de :

- deux Vice-présidents ;
- un secrétaire.

Après l'élection du Président, il convient donc d'élire les autres membres du Bureau à la majorité absolue et au scrutin secret.

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, constate les résultats suivants :

Election du 1^{er} Vice-président:

Candidature déclarée : Monsieur Jean-François PERRAULT

1^{er} tour :	Nombre de votants	:	8
	Nombre de blancs et nuls	:	0
	Suffrages exprimés	:	8
	A obtenu	:	8

Monsieur Jean-François PERRAULT, ayant obtenu **la majorité absolue** des suffrages, au 1er tour de scrutin, est élu premier Vice-président du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi.

Election du 2nd Vice-président : Monsieur Pierre FACON

Candidature déclarée :

1^{er} tour :	Nombre de votants	:	8
	Nombre de blancs et nuls	:	0
	Suffrages exprimés	:	8
	A obtenu	:	8

Monsieur Pierre FACON, ayant obtenu **la majorité absolue** des suffrages, au 1er tour de scrutin, est élu second Vice-président du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi.

Election du Secrétaire :

Candidature déclarée : Madame Emmanuelle RAMPAZZO

1^{er} tour :	Nombre de votants	:	8
	Nombre de blancs et nuls	:	0
	Suffrages exprimés	:	8
	A obtenu	:	8

Madame Emmanuelle RAMPAZZO, ayant obtenu **la majorité absolue** des suffrages, au 1^{er} tour de scrutin, est élue secrétaire du bureau du Syndicat intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi.

Fait à Marly-le-Roi, le **30 JUL. 2020**

Transmis en préfecture et affiché le **30 JUL. 2020**

Pour Extrait Conforme

Lydéric WATINE

Président du Syndicat Intercommunal

